

Stage Solidaires 54 « **De l'école primaire à la retraite : précarisation et employabilité** »

Richard Abauzit est un ancien inspecteur du travail et ancien enseignant, aujourd'hui retraité et conseiller du salarié pour Solidaires Hérault. Il est actuellement poursuivi en diffamation dans le cadre de ses activités syndicales par un établissement de soin et de réadaptation. Il fait également partie du CNRBE (Collectif National de Résistance à Base Elèves)

Danièle Linhart est sociologue, directrice de recherche au CNRS et professeure à l'université de Paris X. Elle a notamment travaillé sur la précarisation subjective du travail au travers d'ouvrages comme *La modernisation des entreprises* en 2010 ou *Pourquoi travaillons-nous ? Une approche sociologique de la subjectivité au travail* en 2008.

Contenu : Richard Abauzit met en lien le fichage numérique et l'évaluation des compétences (Socle Commun, LSUN, Base élèves, Sconet...), qui sont développés dans l'éducation nationale, et la réforme de l'orientation des élèves dans le Supérieur (parcoursup), avec les ordonnances Macron de réforme de la sécu, du droit au chômage et du droit du travail. Il insiste notamment sur les exemples des comptes individuels, des conventions collectives et du marché de la formation :

- *L'objectif de Macron est d'aboutir à des comptes individuels pour l'ensemble des droits sociaux : compte sécu, compte retraite, compte congés payés, compte de pénibilité, compte formation, compte épargne-temps... L'idée maîtresse est que chaque individu aille retirer des droits d'un compte pour les transférer sur le compte formation pour favoriser le développement d'un marché de la formation. Il s'agit donc de siphonner des droits et d'aboutir à ce que tout le monde se dise « si je n'y arrive pas c'est que je ne suis pas assez formé ». Les logiciels de gestion du compte formation, qui existent déjà, estiment les formations appropriées au profil de chaque individu, puis un autre logiciel fournit un catalogue de formations et leur coût-temps (droit à 24h par année de travail dans la limite de 150h). Même chose avec le chômage que l'on touche en fonction de son ancien salaire et donc de sa qualification, avec possibilité de refuser un poste ne correspondant pas à sa qualification. La réforme interdit de refuser plus de 2 fois une proposition d'emploi « décente » même si elle ne correspond pas à sa qualification. Au final, cela créera une gestion individuelle et une précarité permanente (« je ne suis pas assez adapté, c'est de ma faute si je n'y arrive pas... »). Le compte d'activité agit comme un « filet » protecteur face à une flexibilité et une adaptabilité permanente et imposée. Les indemnités chômage font aujourd'hui partie du système d'assurance sociale puisqu'elles sont financées par les cotisations sociales des salarié-es. Le but de Macron est l'abolition des cotisations sociales, pour le chômage et la maladie. Ça ne passerait plus par la Sécu et ce serait donc l'Etat qui paierait le chômage, avec une indemnisation forfaitaire minimale financée par l'Etat (impôts). Cela leur permettrait de promettre un salaire supérieur puisque les patrons ne verseront plus de cotisations salariales. On va donc avoir des prestations très amoindries, ce que préfigure par exemple la demande des 3 jours de carence proposée par le Sénat.*
- *Contrairement à l'Espagne ou l'Angleterre, la France d'El Khomri et Macron n'a pas choisi de supprimer les conventions collectives mais de les pourrir de l'intérieur. En France, il y a à peu près 700 conventions collectives, Macron veut passer à 100 ou 50 avec des fusions de conventions collectives dans des secteurs proches qui permettront de raboter un maximum de droits et de mettre un terme au lien entre qualification et coefficient du salaire, sachant que le salaire est aujourd'hui coefficienté au diplôme et à l'ancienneté. Les conventions vont donc se dégrader et elles peuvent être dépassées par un accord d'entreprise.*

Déroulé de stage Solidaires proposé :

- Fichage / Qualifications / Compétences / Salaire Brut = ½ journée
- Répercussions sur le chômage et la Sécu = ½ journée
- Discussion entre Richard Abauzit et Danièle Linhart = soirée